

Objet : Journée mondiale pour la santé des femmes et la santé menstruelle : ensemble pour lutter contre la précarité menstruelle

Chers élus et chères élues,

Le 28 mai dernier, nous avons souligné la **Journée mondiale pour la santé des femmes et la santé menstruelle**. Plus de deux cents organismes communautaires, regroupements, organisations étudiantes, syndicales et entreprises à travers la province ont uni leurs voix pour demander la gratuité des produits menstruels dans une lettre adressée à la ministre à la Condition féminine afin de mettre fin à la précarité menstruelle qui touche de nombreuses femmes et personnes menstruées.

Garantissant l'égalité, la dignité et la santé des femmes et de toutes les personnes menstruées, l'équité menstruelle doit être considérée comme un droit et bénéficier en priorité aux populations les plus vulnérables, par exemple les responsables de famille monoparentale, les personnes autochtones ou encore celles vivant en régions rurales et éloignées comme la nôtre.

De la puberté à la ménopause, soit pendant 38 ans environ, les femmes cisgenres et d'autres personnes menstruées, telles que certains hommes trans, personnes non binaires ou intersexes, ne peuvent se soustraire à la gestion du flux menstruel et y consacrent, en moyenne, **6000 \$**. Une somme conséquente qu'**une personne sur trois au Canada peine à assumer**. L'augmentation du coût de la vie accentue la précarité menstruelle. Les personnes menstruées - et surtout les femmes étant à la croisée des oppressions, plus nombreuses à être en situation de pauvreté - doivent faire des choix entre des dépenses élémentaires.

En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, nous pensons que les municipalités, les MRC et la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine peuvent faire partie de la solution. En effet, certains programmes de subventions à l'achat de produits menstruels lavables existent déjà notamment dans la MRC d'Avignon et la Ville de Gaspé. Bien que ces initiatives soient les bienvenues, nous croyons qu'elles pourraient être bonifiées et développées davantage sur le territoire.

Vos avenues possibles pour remédier à la situation :

1. Les produits menstruels lavables peuvent être assez dispendieux à l'achat et, pour les serviettes et culottes menstruelles, une personne en aura besoin de plus d'une pour vivre un cycle menstruel. Par exemple, l'entreprise québécoise Madame L'Ovary offre un kit de base à 194,85\$. Les subventions offertes présentement ne couvrent donc qu'une infime partie de ces produits et ne représentent pas un incitatif suffisant pour amener les personnes concernées à mettre de côté les produits menstruels jetables. **Nous suggérons que ces programmes de subventions soient pensées en prenant en compte le coût réel des produits menstruels lavables afin de lutter efficacement contre la précarité menstruelle et inciter les personnes menstruées à opter pour cette option écologique.**
2. Les subventions sont encore méconnues et peu de personnes connaissent leur existence. **Nous pensons que cette initiative devrait être largement diffusée afin de la faire connaître au grand public.**

3. Les menstruations sont encore malheureusement un sujet tabou et il peut être difficile pour certaines personnes d'en parler ouvertement. Par conséquent, certains mécanismes de remboursement comme celui exigeant d'aller déposer les documents requis en personne à l'hôtel de ville peuvent décourager certaines personnes à faire la demande de remboursement et à profiter de la subvention. **Nous recommandons la mise en place de mécanismes simplifiés et permettant de conserver l'anonymat.** Par exemple, les villes pourraient avoir un partenariat direct avec une ou des entreprises offrant des produits menstruels, par lesquelles il suffirait de passer pour obtenir lesdits produits. Un service en ligne pour obtenir la subvention serait également une option simplifiée.

4. La précarité menstruelle ne touche pas toutes les femmes et les personnes menstruées de la même façon. Les personnes à faible revenu sont plus sévèrement touchées et peuvent avoir recours lors de leurs menstruations à des alternatives comme des bouts de tissu, des bas, qui peuvent mettre en danger leur santé. Certaines municipalités offrent un supplément de subvention pour les familles à faible revenu. **Nous pensons une subvention additionnelle, qui prendrait en compte les revenus de manière progressive, permettrait de réduire les inégalités de genre engendrées par la précarité menstruelle.**

5. Enfin, **nous pensons que l'ensemble des municipalités de toutes les MRC en Gaspésie et la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine devraient mettre en place un programme d'accès aux produits menstruels lavables** afin que toutes les femmes et les personnes menstruées du territoire puissent bénéficier de ce programme qui contribue à atteindre une meilleure équité menstruelle.

Le Comité-conseil en santé des femmes et la Table de concertation des groupes de femmes vous invitent à mettre en place dès maintenant des pratiques novatrices durables pour favoriser la santé et le bien-être des femmes et des personnes menstruées de vos communautés. Il en va de l'égalité et de la dignité de toutes et tous. Nous sommes disposées à discuter plus amplement des pistes de solutions proposées ci-dessus. N'hésitez pas à contacter notre équipe pour plus d'information ou des questions supplémentaires.

Cordialement,

Les membres du Comité-conseil en santé des femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

À propos

La **Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine** mène des actions de défense collective des droits des femmes, soit des activités d'éducation populaire, de mobilisation et de représentation. Elle agit politiquement, sans partisanerie, pour que les droits et les intérêts des femmes de notre région soient concrètement respectés dans divers domaines comme la santé, l'éducation, le développement social et économique de la région.

Le **Comité-conseil en santé des femmes** est un lieu de concertation dédié à sensibiliser et à alimenter le réseau de régional de la santé et des services sociaux en matière d'organisation et de prestation des services touchant les conditions de vie des femmes en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il regroupe des intervenantes de différents milieux et ayant une expertise en matière de gestion et d'intervention que ce soit communautaire, professionnelle ou paraprofessionnelle touchant à la condition féminine. Le comité travaille en partenariat avec le CISSS de la Gaspésie.

Le comité-conseil est chapeauté par la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.